

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Guyane-le-village-de-Saul-resiste-a-des-interets-miniers-francais>

Guyane, le village de Saül résiste à des intérêts miniers français

- Notre Amérique - Exploitation minière -

Date de mise en ligne : lundi 28 janvier 2013

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le village de Saül en plein milieu de la Guyane française dit non à l'ouverture d'une mine sur le territoire de la commune et décrie à l'appui des autorités municipales. Deux pétitions, une page sur facebook et un site d'accueil s'appelant « à bon entendeur Saül » font état de cette situation. Cette juste résistance mérite de s'y associer et permettre de faire entendre une voix ou voie discordante quant à l'installation à 10 kilomètres du centre du village d'une mine d'or, et des conséquences, qu'elle pourrait avoir sur le milieu ambiant.

Le département de la Guyane, le plus grand du territoire français, voisin du Brésil, a aussi une actualité sociale et politique. Surtout quand le sujet pourrait faire réagir de nombreux latino-américains sur les dangers environnementaux et sur la population avec ce type d'exploitation et ses forts impacts sur l'écosystème.

Suite à une lettre adressée au Préfet de la Région Guyane par l'ONG ICRA International, et mis en ligne en ce mois de janvier 2013 (Un permis d'exploitation aurifère accordé à la société [Rexma](#) à Saül), - que se passe t-il pour qu'une bourgade éloignée vienne au sein de la République française dire non à une entreprise minière, et qui ne doit pas laisser indifférent.

Qui de plus, a reçu l'aval du ministère de l'économie et de services dépendants du ministre *Arnaud Montebourg*.

Un projet qui pour l'instant a coûté à son investisseurs 5 millions d'euros, et les pelleteuses prêtent à l'emploi, voilà la très grande majorité des habitants du village protestant contre cette proximité et demandant simplement l'abandon de cette entreprise qui nuirait inévitablement à un village vivant de son tourisme et qui plus est dans une zone protégée ou sous l'autorité compétente, c'est-à-dire les élus locaux et le conseil municipal.

[VOIR VIDEO SUR LA REXMA ET LA COMMUNE DE SAUL](#)

Les deux pétitions depuis la lettre du 12 décembre 2012 des habitants au ministre compétent a donné lieu déjà à 50.000 signataires, de plus, c'est aussi l'occasion de parler de la Guyane française (région et département), dont il est assez rarement fait mention dans la presse ou les télévisions de l'hexagone.

A souligner que l'ensemble des communes de Guyane ont aussi fait le choix d'appuyer la demande des habitants de Saül, dans le but de stopper ce projet injustifié en raison de sa vision très centraliste des choses, et voire hors des clous sur le plan légal et administratif.

Indéniablement, quelques fonctionnaires ont jugé bon d'autoriser une mine sans se soucier de la population locale, le développement productif a du plomb dans l'aile, s'il n'est pas en mesure d'évaluer les besoins, cela fait désordre.

« A bon entendeur Saül », signez les pétitions en ligne, et rejoignez la page *facebook* pour tout savoir et échanger ! Et si vous le voulez, vous pouvez aussi écrire directement et saisir le président de la République sur son site [Elysée.fr](#), pour l'alerter sur cette décision abusive.

A noter qu'une des promesses du candidat François Hollande était d'étendre l'autonomie des régions, il est à souhaiter un débat citoyen sur comment refuser une décision tombant de Bercy et va venir pourrir un havre de tranquillité ; au lieu d'apporter les moyens d'un développement respectueux d'un bout du poumon amazonien.

Après la visite du chef amérindien et brésilien Raoni au Président de la République française, cela frise le double

discours ou l'abus de pouvoir ? La Guyane étant déjà assaillie par l'orpaillage illégal, il n'y a pas de besoin de venir en rajouter dans une partie du monde qui s'en passerait bien.

Et qui est souhaitons-le, sera vouée à se développer autrement, que sur une non prise en considération des droits des habitants de Saül !

[Libres Amériques](#). 26 janvier 2013

à SUIVRE... dernières infos du 20 janvier 2013 de Saül **A CONSULTER - A NOURRIR - A COMMENTER - A PARTAGER - A AIMER**

Même si des éléments nouveaux peuvent survenir entretemps dans le duel Saül-Rexma, la décision ministérielle ne sera prise que dans trois semaines. Nous risquons de nous ennuyer.

Non ! La page « Les amis de Saül » est justement faite pour nous éviter ce travers. Le principe est simple : ceux et celles qui connaissent le village (1800 touristes par ans depuis pas mal de temps déjà) alimentent en photos, vidéos, témoignages...

Les autres visitent, s'arrêtent à commenter et tout le monde peut poser des questions de tous ordres sur le village, la vie en forêt... Cela peut même être l'occasion de préparer une prochaine visite... Il y a huit à dix internautes dans le bourg qui suivront vraisemblablement cette page et chacun d'eux pourra prendre plaisir à répondre. Les services de la Préfecture de la Guyane nous ont demandé des renseignements sur notre mouvement, sur l'ambiance au village, qui reste inconnu de l'immense majorité des Guyanais. Cette page peut être une manière élégante de leur répondre.

Les Saülien(ne)s n'ont rien à cacher. Au contraire nous pourrions ainsi répondre à nos détracteurs, qui n'ont jamais mis les pieds à Saül. Car au déni de démocratie s'ajoute maintenant le déni d'existence. Pour le Medef et la Fédération minière, par exemple, SAÜL n'est pas un village touristique et ses cents habitants permanents sont de sinistres crétiens.

Allons nous les laisser s'égarer de la sorte ?

AMIS DE SAÜL, faisons éclater la vérité, sur la page « les amis de Saül ».

- Du 20 janvier 2012 sur la page Facebook, [cliquez ici](#) !

LIRE AUSSI : [Guyane, le patron de la minière Rexma devant la justice](#)